



Département de l'Isère
(38220)

Le 23 février 2026

Mesdames PLENET Cyrille
CABRERA Sandra
GENDUSO Christine
LO CICERO Katy
MEYNET Grégoire
PLATEL Marie-Thérèse
SAMMARTINO Patricia
TOMAS Nathalie

Messieurs BETTENDROFFER Denis
DAVID Jean-Claude
FIAT Gilles
GOTTI Christophe
MATHIEU Christian- Albert
MATHIEU Christian-Château
PLATEL-BENIT Guillaume

Madame, Monsieur, membres du Conseil municipal de la commune de Séchilienne, êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal, qui aura lieu le :

LUNDI 2 MARS 2026
À 19 H 00 - Salle du conseil de la Mairie

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- 2- Approbation du compte financier unique 2025
- 3- Affectation des résultats du budget principal – Exercice 2025
- 4- Approbation du budget primitif de la commune 2026
- 5- Vote des taux d'imposition pour 2026
- 6- Admissions en non-valeur – créances éteintes et créances irrécouvrables
- 7- Attribution des subventions 2026 aux associations
- 8- Convention de partenariat avec les communes et autres établissements publics éligibles pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) 2026-2030
- 9- Approbation des travaux sylvicoles et plan de coupe ONF
- 10- Divers

Fait à la mairie, le 23 février 2026

Le Maire, Cyrille PLENET

